

# PROJETS DE CAPTAGE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.

## Quels impacts de l'exploitation du champ captant de sainte Hélène ?

Une réunion des CLE des SAGES Lacs Médocains et Nappes Profondes, le 12 décembre 2014, a permis d'apporter des informations sur un projet de captage qui en l'état, soulève des interrogations quant à ses impacts. Cette réunion a également révélé de sérieuses défaillances de concertation

### La mobilisation du champ captant de Ste Hélène comme ressource de substitution :

Le SAGE nappes profondes se préoccupe de l'équilibre à trouver entre offre et demande d'eau sur le département de la Gironde. Il apparaît que les prélèvements sur certaines nappes profondes devraient être réduits. Par ailleurs, la population est amenée à croître.

Le SAGE prévoit logiquement une action en direction des économies d'eau par amélioration des réseaux de distribution et par réduction de la consommation moyenne par habitant.

Pour atteindre les objectifs du SAGE à 2021 dans le scénario médian de référence, il est nécessaire de mobiliser des nouvelles capacités de production pour substitution à hauteur de 20,1 Mm<sup>3</sup>/an pour :

- permettre le respect des VMPO (Valeurs maximum de prélèvement objectif) de l'Éocène centre ;
- réduire les prélèvements dans les forages de la zone à risque (ZAR) de dénoyage de l'Oligocène ;
- compenser la perte de productivité liée à la levée de la dérogation accordée à la Communauté urbaine de Bordeaux en matière de rabattement maximal admissible dans ses forages à l'Oligocène dans la zone à risque de dénoyage.

Ces besoins se sont trouvés renforcés par la nécessité de compenser la stérilisation de plusieurs captages alimentant Bordeaux (Gamarde et Thil) du fait d'une contamination par des perchlorates d'ammonium. Les volumes concernés sont de l'ordre de 5M de m<sup>3</sup>.

C'est ainsi que dans les scénarii approuvés fin 2011, la mobilisation du champ captant de Ste Hélène est envisagée entre 2016 et 2020 pour un parc de 8 forages et un volume variant de 5 à 6 M de m<sup>3</sup> prélevés dans la nappe de l'oligocène. Lors de la réunion du 12 décembre 2014, **la mobilisation de la ressource proposée est très supérieure, puisque il est prévu 14 forages pour un volume prélevé de 10 M m<sup>3</sup>.**

### Quels impacts attendus ?

Le champ captant s'étend sur les communes de Ste Hélène, Saumos et le Temple. La modélisation initialement mise en œuvre par le BRGM s'appuie sur un modèle dont la précision n'est pas suffisante pour apporter des réponses adaptées, en particuliers sur les relations entre nappes dans la zone et notamment sur l'évolution possible de la nappe superficielle dite « plio-quatenaire ».

Cependant les premiers résultats soulèvent des inquiétudes, puisque les prélèvements prévus pourraient générer un rabattement de la nappe superficielle entre 0,20 et 1,5m ! Une telle perspective sème l'émoi chez les sylviculteurs, qui sont très attentifs aux besoins en eau de leurs pins.



Cela provoque aussi de l'inquiétude pour d'autres usages, puisque le niveau des lacs de Carcans-Hourtin, de Lacanau et du canal des étangs, pourraient être affectés. Le milieu naturel et notamment les zones humides pourrait également s'en trouver largement impactés.

Il semble que ces conséquences possibles n'avaient pas été véritablement appréciées dans la stratégie mise en place par la CUB qui est l'opérateur désigné. Il a été décidé de demander au BRGM la réalisation d'une modélisation plus fine et plus précise sur les liens avec la nappe du plio-quatenaire. Les résultats sont attendus fin janvier.



Forage à Sainte Hélène

Notre association examinera les résultats avec la plus grande vigilance. Elle veillera à l'explicitation de toutes les hypothèses du modèle, à la clarification des algorithmes utilisés et en particulier aux paramétrages retenus.

### Une initiative non concertée

La démarche engagée par le SAGE nappes profondes et par la CUB est vécu comme un coup de force par les élus locaux et les divers utilisateurs locaux de la ressource aquatique. C'est aussi le cas en ce qui nous concerne pour la protection des milieux aquatiques.

Une présentation du projet avait certes été faite lors de la réunion de la CLE des Lacs Médocains le 11 mars 2014. Elle avait immédiatement suscité de fortes réactions, d'autant qu'elle mettait les membres de la CLE devant le fait accompli, puisque des puits *Travaux de forage* pour des forages d'essai avaient déjà été installés !

Sans suspecter les opérateurs de vouloir créer ainsi une forme d'irréversibilité, forçant en quelque sorte la décision, il est clair qu'il n'y a pas eu de réelle étude d'impact.

Il faudra convaincre que le modèle affiné n'est pas construit pour simplement écarter la révélation d'un impact gênant. L'attention à la construction et aux résultats du modèle sera d'autant plus marquée que les évolutions climatiques attendues risquent d'amplifier les difficultés.

Que fera-t-on si le modèle affiné montre toujours l'existence d'un rabattement de la nappe superficielle et surtout comment appréciera-t-on la marge d'incertitude qui affectera nécessairement de tels résultats ?

### Où en est-on à la date de parution de la revue ?

Il y a eu 2 réunions inter-SAGE(s) le 12/12/2014 et le 27/02/2015 et 2 réunions de travail en groupe réduit de travail et de suivi du projet de champ captant des landes du Médoc le 22/04/2015 et le 13/05/2015.

La modélisation réalisée à une échelle beaucoup plus fine (maille de 100m<sup>2</sup>) aboutit pour l'instant à des résultats plus modérés quant aux impacts sur la nappe de surface. On oscillerait pour un modèle validé entre 29 cm et 48 cm selon les hypothèses, ce qui n'est tout de même pas rien. Il faut encore y regarder de plus près. Les pompages d'essais n'ont pas été réalisés en période sèche. Cela pourrait avoir une influence conduisant à des résultats minorants en termes d'impact.

Nous préconisons la réalisation de pompages de référence en période de basses eaux. Nous avons également demandé la communication de la structure précise du modèle employé et des paramètres retenus. Le modèle doit être complété par des données pertinentes pour le fonctionnement de la nappe de surface : drainages, débit des crastes, réserve utile des sols.... Par ailleurs un déplacement des forages vers le sud-ouest pourrait avoir une influence minorante sur les impacts. Tout cela doit être analysé en détail et nous nous y emploierons.

**Le Président du SAGE des nappes profondes a exprimé plusieurs fois la conviction que les enjeux relatifs à la sylviculture et à la protection des milieux naturels dans les landes de Médoc ne sont pas moins importants que ceux liés au développement de la CUB. Nous verrons comment ces principes résistent, notamment lorsqu'il faudra se prononcer sur la marge d'incertitude acceptable.**

PP

